

Infirmiers : les priorités de la profession pour les négociations conventionnelles



© 2017 Les Echos Publishing

Six séances vont se tenir du 12 juillet au 21 novembre entre les protagonistes de la profession d'infirmier pour élaborer la nouvelle convention. Pour orienter ces négociations, la FNI a établi une liste de chantiers qui lui semblent prioritaires. Tout d'abord, selon elle, il faut réduire le recours aux urgences en impliquant les IDEL dans la permanence des soins. Il faut aussi promouvoir l'offre de soins libérale comme filière naturelle des patients en sortie d'hospitalisation, avec maillage territorial des cabinets infirmiers pour prendre les patients sans file d'attente et sans rupture dans le continuum des soins. Il faut également améliorer la coordination des soins en reconnaissant à l'infirmière de famille un rôle de référente pour assurer la coordination clinique de proximité, et revendiquer une définition claire et simple du concept d'équipe de soins primaires intégrant la notion d'équipe constituée autour du patient selon ses choix.

Enfin, il faut valoriser l'efficacité des infirmières libérales dans le maintien à domicile, qui permettent le désengorgement de files actives hospitalières, l'amélioration de la qualité de vie des patients sans reste à charge et à des coûts supportables pour la collectivité.

La FNI propose également un [document téléchargeable à](#)

[destination des professionnels](#), expliquant comment se passent ces négociations conventionnelles, quelles en sont les différentes étapes...

© 2017 Les Echos Publishing